

RCS : LYON

Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1993 B 00489

Numéro SIREN : 390 211 506

Nom ou dénomination : ERIVAL - SOCIETE D EXPERTISE COMPTABLE ERIVAL

Ce dépôt a été enregistré le 27/03/2024 sous le numéro de dépôt B2024/015015

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2023 12			Exercice N-1 31/12/2022 12		Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%	
	Capital souscrit non appelé (I)							
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles							
	Frais d'établissement							
	Frais de développement							
	Concessions, brevets et droits similaires	3 192	2 792	400	4	397	NS	
	Fonds commercial (1)							
	Autres immobilisations incorporelles	30 000		30 000	65 000	35 000	53.85	
	Avances et acomptes							
	Immobilisations corporelles							
	Terrains							
	Constructions							
	Installations techniques, matériel et outillage							
	Autres immobilisations corporelles	110 077	104 209	5 868	10 764	4 896	45.49	
	Immobilisations en cours							
	Avances et acomptes							
Immobilisations financières (2)								
Participations mises en équivalence								
Autres participations	135 420		135 420	135 420				
Créances rattachées à des participations								
Autres titres immobilisés								
Prêts								
Autres immobilisations financières	12 806		12 806	11 612	1 194	10.28		
Total II	291 495	107 001	184 494	222 800	38 306	17.19		
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours							
	Matières premières, approvisionnements							
	En-cours de production de biens							
	En-cours de production de services							
	Produits intermédiaires et finis							
	Marchandises							
	Avances et acomptes versés sur commandes	295		295	6 883	6 588	95.71	
	Créances (3)							
	Clients et comptes rattachés	262 997	93 082	169 915	170 543	628	0.37	
	Autres créances	256 953		256 953	258 191	1 238	0.48	
Capital souscrit - appelé, non versé								
Valeurs mobilières de placement								
Disponibilités	317 858		317 858	372 302	54 444	14.62		
Charges constatées d'avance (3)	4 260		4 260	6 862	2 603	37.93		
Total III	842 363	93 082	749 280	814 781	65 501	8.04		
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)							
	Primes de remboursement des obligations (V)							
	Ecarts de conversion actif (VI)							
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	1 133 857	200 083	933 774	1 037 581	103 807	10.00		

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

49 411

ERIVAL

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/12/2023	12	31/12/2022	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 350 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	350 000		350 000			
	Réserves						
	Réserve légale	35 000		35 000			
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves	75 031		74 199	832	1.12	
	Report à nouveau						
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	43 331		20 832	22 499	108.00	
	Subventions d'investissement	356			356		
	Provisions réglementées						
Total I	503 719		480 031	23 687	4.93		
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées						
	Total II						
PROVISIONS	Provisions pour risques	2 000				2 000	
	Provisions pour charges						
	Total III	2 000				2 000	
DETTES (I)	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	116 861		200 000	83 139	41.57	
	Concours bancaires courants	399		209	190	90.69	
	Emprunts et dettes financières diverses	12 540		12 608	68	0.54	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes d'exploitation						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	27 330		24 897	2 433	9.77	
	Dettes fiscales et sociales	87 816		89 531	1 715	1.92	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés							
Autres dettes	28 379		25 455	2 924	11.49		
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)	154 732		204 850	50 118	24.47	
	Total IV	428 056		557 549	129 494	23.23	
	Ecart de conversion passif (V)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		933 774		1 037 581	103 807	10.00	

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

410 849

440 688

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 933 774.40 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 1 034 587.86 Euros et dégageant un bénéfice de 43 330.94 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

La société a cédé de la clientèle pour 128 341 €. Ctte cession a généré une plus-value de 63 341 €

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

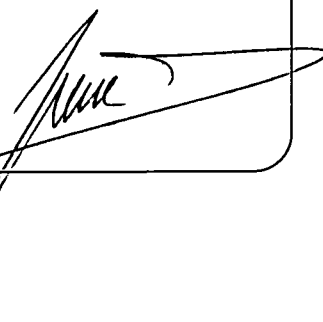
Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Certifié conforme 

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Informations générales complémentaires

RAPPEL DES OPTIONS PRISES POUR L'ARRETE DES COMPTES AU 31/12/2005

En raison de l'application des nouvelles dispositions comptables (règlements CRC 2002-10 et CRC 2004-06), l'entreprise a été amenée à prendre les options suivantes pour les comptes clos au 31/12/2005 et pour les suivants, même s'il elle n'est pas à ce jour concernée par toutes ces éléments :

- Frais de constitution, de transformation et de premier établissement : comptabilisation en charges de l'exercice,
- Frais d'augmentation de capital, de fusion et de scission : imputation sur les primes d'apport puis en charges de l'exercice si les primes ne suffisent pas,
- Droits de mutation, honoraires, commissions ou frais d'actes sur immobilisations incorporelles et corporelles : comptabilisation en charges,
- Droits de mutation, honoraires, commissions ou frais d'actes sur immobilisations financières (titres) : comptabilisation en charges,
- Coût de développement : comptabilisation à l'actif,
- Coûts d'emprunt liés à l'acquisition d'actifs : comptabilisation en charges,
- Amortissements des biens non décomposables - mesure de simplification pour les PME : Option pour le maintien de l'amortissement sur la durée d'usage,
- Composants de deuxième catégorie / provisions pour grosses révisions : constatation d'une provision,

L'analyse des actifs immobilisés à l'ouverture de l'exercice et en cours d'exercice n'a pas mis en évidence de composants significatifs ou pertinents.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	67 957		30 435
Installations générales agencements aménagements divers	52 572		2 374
Matériel de transport	19 940		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	33 385		1 807
TOTAL	105 896		4 181
Autres participations	135 420		
Prêts, autres immobilisations financières	11 612		1 194
TOTAL	147 032		1 194
TOTAL GENERAL	320 885		35 810

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles		65 200	33 192	33 192
Installations générales agencements aménagements divers			54 946	54 946
Matériel de transport			19 940	19 940
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			35 192	35 192
TOTAL			110 077	110 077
Autres participations			135 420	135 420
Prêts, autres immobilisations financières			12 806	12 806
TOTAL			148 226	148 226
TOTAL GENERAL		65 200	291 495	291 495

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	2 953	38	200	2 792
Installations générales agencements aménagements divers	52 572	594		53 165
Matériel de transport	14 185	5 754		19 940
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	28 375	2 729		31 104
TOTAL	95 132	9 077		104 209
TOTAL GENERAL	98 085	9 116	200	107 001

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles	38				
Instal.générales agenc.aménag.divers	594				
Matériel de transport	5 754				
Matériel de bureau informatique mobilier	2 729				
TOTAL	9 077				
TOTAL GENERAL	9 116				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Litiges		2 000			2 000
TOTAL		2 000			2 000

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	62 357	33 360	2 634		93 082
TOTAL	62 357	33 360	2 634		93 082
TOTAL GENERAL	62 357	35 360	2 634		95 082
Dont dotations et reprises d'exploitation		35 359	2 634		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	12 806		12 806
Clients douteux ou litigieux	49 411	0	49 411
Autres créances clients	213 587	213 587	
Personnel et comptes rattachés	1 500	1 500	
Impôts sur les bénéfices	4 881	4 881	
Taxe sur la valeur ajoutée	3 963	3 963	
Groupe et associés	225 000	225 000	
Débiteurs divers	21 609	21 609	
Charges constatées d'avance	4 260	4 260	
TOTAL	537 016	474 799	62 217

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	399	399		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	117 340	100 133	17 207	
Fournisseurs et comptes rattachés	27 330	27 330		
Personnel et comptes rattachés	13 117	13 117		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	19 883	19 883		
Taxe sur la valeur ajoutée	53 364	53 364		
Autres impôts taxes et assimilés	1 453	1 453		
Groupe et associés	12 540	12 540		
Autres dettes	28 379	28 379		
Produits constatés d'avance	154 732	154 732		
TOTAL	428 535	411 328	17 207	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	83 139			

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Parts sociales	70.0000	5 000			5 000

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Ces éléments sont amortis sur la durée de leur utilisation par l'entreprise à savoir :

	Valeurs	Taux d'amortissement
Logiciels professionnels	21 938	33.33
Marque	200	10.00

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	4 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	5 ans
Matériel de bureau	Dégressif	4 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	37 667
Autres créances	4 500
Disponibilités	128
Total	42 295

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	399
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	15 336
Dettes fiscales et sociales	18 371
Autres dettes	27 623
Total	61 729

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	4 260
Total	4 260
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	154 732
Total	154 732

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

Détail des cautions données

Cautiion donnée au profit du	:	BANQUE POPULAIRE
Nom des personnes ayant donné leur cautiion	:	Etat français
Montant initial de la cautiion	:	180 000
Montant restant dû de la cautiion	:	105 175

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Tableau des résultats de la société au cours des 5 derniers exercices

(Code du Commerce Art. R.225-102)

	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	31/12/2022	31/12/2023
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social	150 000	150 000	350 000	350 000	350 000
Nbre des actions ordinaires existantes	5 000	5 000	5 000	5 000	5 000
Nbre des actions à dividendes prioritaires existantes					
Nbre maximal d'actions futures à créer					
- par conversion d'obligations					
- par exercice de droit de souscription					
OPERATIONS ET RESULTATS					
Chiffre d'affaires hors taxes	926 581	953 287	975 815	945 346	1 034 588
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	58 607	40 536	58 694	36 543	85 211
Impôts sur les bénéfices	2 946	13 140	16 829	4 477	39
Participation des salariés au titre de l'exercice					
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	27 640	61 478	58 195	20 832	43 331
Résultat distribué	15 000	25 000	35 000	20 000	
RESULTAT PAR ACTION					
Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions	11.13	5.48	8.37	6.41	17.03
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	5.53	12.30	11.64	4.17	8.67
Dividende distribué à chaque action	3.00	5.00	7.00	4.00	
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	6	5	5	5	5
Montant de la masse salariale de l'exercice	491 451	505 092	501 780	477 087	519 410
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice	80 479	85 026	94 416	86 631	99 759

ERIVAL
S.A.R.L. au capital de 250 000 €
Siège Social LYON (69009)
22 avenue René CASSIN
RCS LYON B 390211506

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GÉNÉRALE
ORDINAIRE DU 6 MARS 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 6 mars, à 14 heures 00,

Les associés se sont réunis en assemblée générale ordinaire sur convocation de la cogérance au siège social.

Monsieur Bruno REYMOND qui assure la cogérance de la société, préside l'assemblée.

Le Président met en délibération suivante les délibérations suivantes qui sont toutes adoptées à l'unanimité des votants :


RÉSOLUTION SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31
DÉCEMBRE 2023

L'Assemblée générale après avoir entendu la lecture des rapports sur l'exercice clos et pris connaissance des comptes et du bilan dudit exercice, les approuve tels qu'ils lui ont été présentés et donne à la gérance quitus de sa gestion.

L'assemblée générale décide d'affecter le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'élevant à la somme de + 43 330.94 € comme suit :

- au poste "autres réserves" pour..... 8 330.94 €,
- à la distribution d'un dividende pour..... 35 000,00 €,

Ce dividende est mis en paiement immédiatement.

Certifié conforme 

Les dividendes versés aux associés personnes physiques sont soumis, pour leur montant brut, au prélèvement forfaitaire unique non libératoire de 12,8%. Lorsque l'établissement payeur est établi en France, les revenus sont déclarés et le prélèvement correspondant est opéré et versé au Trésor par l'établissement payeur dans les quinze premiers jours du mois qui suit celui du paiement des dividendes (articles 117 quater et 1671 C du Code général des impôts).

Sur option exercée lors du dépôt de leur déclaration d'impôt sur le revenu, les associés personnes physiques peuvent soumettre leurs dividendes à l'impôt sur le revenu au taux progressif, après application d'un abattement de 40%.

Les dividendes versés aux associés personnes physiques domiciliés en France sont assujettis aux prélèvements sociaux au taux de 17,2%. Conformément aux dispositions de l'article L 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sont assis et recouverts selon les mêmes règles que le prélèvement forfaitaire unique non libératoire de 12,8%. Lorsque l'établissement payeur est établi en France, les revenus sont déclarés et les prélèvements sociaux sont prélevés et versés au Trésor par l'établissement payeur dans les quinze premiers jours du mois qui suit celui du paiement des dividendes.